CONSEIL MUNICIPAL DU 19 DECEMBRE 2022

EDUCATION

DEFUSION DU GROUPE PRIMAIRE DU CHATELARD

Le groupe primaire du Châtelard est composé de 24 classes réparties en 9 classes de maternelle et 15 classes d'élémentaire. Cette entité est actuellement dirigée par un seul Directeur d'école. Afin d'optimiser le suivi des dossiers et permettre le meilleur accompagnement des encadrants, et donc également celui des enfants, Monsieur l'Inspecteur de circonscription a récemment émis une proposition de défusion de ce groupe primaire, en une Ecole maternelle et une Ecole élémentaire, chacune bénéficiant d'une direction dédiée.

En conséquence, il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir émettre un avis sur cette potentielle défusion. Cet avis sera joint à celui du Conseil d'école, puis transmis à la Direction académique des services de l'Education nationale, pour arbitrage, en vue d'une éventuelle mise en place à la rentrée de septembre 2023.

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'approuver la proposition présentée.

Fin du document